

Notre principale préoccupation est qu'un revenu d'imposition aussi limité entraîne soit un régime d'octrois provinciaux destinés à offrir les services que réclament les populations des banlieues ou un mouvement vers un troisième pallier de gouvernement.

Une telle situation influe indirectement et de façon imprévue sur les politiques provinciales; elle exerce une pression qui peut ne pas exister lorsqu'il y a des quantités proportionnées d'évaluations commerciales et industrielles visant à contrebalancer la composante résidentielle. Le projet de la CCN élimine absolument toute possibilité d'emploi gouvernemental à l'intérieur du noyau de l'Ouest et il y a donc lieu de demander avec insistance des relations et un mode de transport efficaces entre la région du coeur et la localité satellite; le projet interdit également toute possibilité d'expansion sociale et financière équilibrée au sein des collectivités centrale et satellites.

8. Le projet de la CCN propose l'utilisation de la ligne ferroviaire existante comme moyen de transport reliant la ville centrale à la ville satellite de Kanata-Glen Cairn. Or, cette recommandation aurait des répercussions sur les plans actuels établis pour le centre-ville, de même que sur l'évolution de la communauté urbaine de l'Ouest et sur ses besoins en points de correspondance internes, à moins que ceux-ci ne soient changés de façon à répondre à la proposition de la CCN au sujet d'un service de transit. On peut difficilement imaginer l'efficacité du système de transport qu'offrirait la CCN, alors qu'il n'existe actuellement aucune ligne à cet effet au coeur d'Ottawa. Il faudrait donc mettre sur pied un système quelconque de correspondance et d'autobus, ce qui représenterait une mesure rétrograde par rapport à